

DÉLIBÉRATION

N° 20190411-27

Thiers Dore other Montagne L'INTERCO

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix délibérantes :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants:

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 4 avril 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 avril 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON Michel COUPERIER à Bernard GARCIA Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC Claude NOWOTNY à Marie-Noëlle BONNARD Hélène BOUDON à Claude GOUILON-CHENOT Benoit GENEIX à Thierry DEGLON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Carine BRODIN, Serge THEALLIER

Conseillères suppléantes ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Marie CHALUS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE ZA MATUSSIERE

Rapporteur: Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20190411-20190411_27-DE

Regu le 30/04/2019

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Tony BERNARD, Président,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	- 44 640,56
Résultat de l'exercice (A): Recettes – Dépenses (2 141 037,13 – 2 141 037,13)	0
Déficit de fonctionnement reporté (B=FR 002)	- 44 640,56
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-13 507.66
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses (2 137 444,45 –	- 11 244,05
2 148 688,50)	
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	- 13 507,66
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : recettes – Dépenses	0
Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)	- 24 751,71

Compte tenu du caractère particulier des Zones d'activités pour lesquels le besoin de financement résulte notamment de la comptabilité de stocks,

• Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	0
Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	- 44 640,56

TOTAL VOTANTS : 54 Conseillers présents : 48 Représentés : 6 Non-participation : TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54 Pour : 54 Contre :

Abstentions:

